



Wallonie



Service public de Wallonie



**Comment distinguer les dégâts de blaireau
des dégâts de sanglier au maïs sur pied ?**



En maïs, les dégâts mixtes blaireau/sanglier sont fréquents. Au-delà de l'estimation de la surface totale détruite, la difficulté consiste à évaluer la proportion de dommages imputable à chaque espèce

Au stade laiteux des épis, vers la fin de l'été, les grains de maïs « en lait » ont atteint leur forme et leurs dimensions définitives. Ils sont de couleur jaune pâle, leur contenu est blanc laiteux et ils sont faciles à écraser ; ils « giclent ». Dès ce stade de maturité et jusqu'au moment de la récolte, le maïs est exposé aux déprédations du blaireau européen (*Meles meles*) et du sanglier (*Sus scrofa*).

En Wallonie, les deux espèces cohabitent en de nombreux endroits, ce qui implique des dégâts mixtes fréquents. Cela n'est pas sans importance, puisque leur indemnisation diffère selon l'auteur du dégât.

En effet, selon la Loi du 14 juillet 1961, les dommages causés par le sanglier aux parcelles de maïs (c'est-à-dire des « champs, fruits et récoltes »), sont à charge du *titulaire du droit de chasse*¹ des parcelles boisées d'où proviennent les animaux.

Les dommages du mustélidé, classé « espèce protégée », donnent lieu, quant à eux, à une indemnisation par le Service Public de Wallonie, sous certaines conditions². La procédure de *demande d'indemnisation*³ implique l'intervention d'un expert mandaté par l'Administration. Notons que l'indemnisation ne couvre pas les dommages dont le montant ne dépasserait pas 125 € par dossier⁴ et par demandeur.

Le travail d'identification repose sur la nature même des dégâts et sur les indices laissés au sol (empreintes, coulées, terriers, excréments).

Le **blaireau** agit de façon méticuleuse et systématique. Il se dresse sur ses pattes arrières pour incliner les plants de maïs et atteindre les épis : soit la tige plie, généralement à une hauteur de 20 à 40 cm, soit elle casse à sa base, soit encore les racines cèdent. Néanmoins, la façon dont les plants sont couchés au sol n'est pas un critère infallible de distinction entre les deux espèces. Le plus fiable est d'observer la façon dont les épis sont consommés.

A l'aide de ses griffes puissantes, le terrassier lacère les spathes⁵ pour accéder aux grains. Les lacérations sont caractéristiques. Elles démarrent de la base des spathes ; elles sont fines et nombreuses. En fin de saison, lorsque le maïs est mûr, des spathes bien sèches peuvent s'ouvrir toutes seules et ne sont donc pas ou peu lacérées.

Le « tesson » consomme les grains un à un de façon méthodique et progressive, sur tout le pourtour du rachis⁶, ou presque. Il gaspille peu, du moins en début de saison (août, septembre). Plus tard (octobre), la maturité des grains avançant, il lui faudra chercher plus pour trouver des grains appétents ; le gaspillage aura alors tendance à augmenter.

Des épis noirâtres attestent d'une consommation ancienne, peu importe l'espèce responsable. Une consommation intégrale ou presque, sans coups de dents dans le rachis et présentant des spathes lacérées (quand elles sont encore présentes), est caractéristique du mustélidé.

La fréquentation des parcelles est quotidienne, tant et si bien que les dégâts augmentent de façon progressive, nuit après nuit.

En règle générale, les dommages du blaireau débutent plus tôt dans la saison (vers mi-août) que ceux du sanglier (septembre), d'où l'intérêt d'un repérage précoce des parcelles.

¹ : à défaut de titulaire du droit de chasse, c'est le propriétaire des parcelles boisées qui est responsable ;

² : Arrêté du Gouvernement Wallon du 8 octobre 1998 relatif à l'indemnisation des dommages causés par certaines espèces animales protégées (M.B. 29.10.1998) ;

³ : disponible auprès du Département de la Nature et des Forêts, ou téléchargeable sur les sites Internet <http://environnement.wallonie.be> et www.fourragesmieux.be ;

⁴ : un dossier peut englober plusieurs parcelles du même agriculteur ;

⁵ : feuilles qui enveloppent l'épi ;

⁶ : axe central qui porte les grains.

Le **sanglier** se trahit par sa façon de procéder, qui n'a rien de méthodique, ni de délicat.

Pour atteindre les grains, il casse les tiges à une dizaine de centimètres du sol, à moins qu'il ne se roule dessus pour les coucher. Il a tendance à créer de véritables trouées où les tiges sont versées pêle-mêle, alors que les dommages du mustélidé sont en général plus diffus. Tous les plants couchés au sol ne sont pas attaqués.

Le critère le plus fiable d'identification de l'espèce repose sur l'observation des épis consommés.

Soit le sanglier croque l'épi sur sa face supérieure par rapport au sol, soit il le désolidarise de la tige et le croque dans sa gueule.

Là où elles ont été croquées, les spathes présentent un aspect « déchiré ». Dans certains cas, l'aspect général peut faire penser à des lacérations de blaireau qui ne sont toutefois pas si caractéristiques.

La consommation des grains n'est jamais méthodique et l'animal gaspille généralement. Le plus souvent, la morsure n'apparaît que d'un côté de l'épi. Des marçassins avec une laie peuvent manger les grains de manière plus appliquée. Mais dans ce cas, on remarque des coups de dents dans le rachis, variables en fonction de la taille des animaux. Il arrive que le rachis soit sectionné.

Des restes de grains mastiqués sont éventuellement rejetés au sol sous la forme de « chiques » de fibres agglomérées (« mâchouilles »).

L'évolution des dommages causés par le sanglier peut être plus rapide que celle liée au blaireau. Vu la corpulence de l'animal et la taille de certaines compagnies (de 20 à 50 individus), de grandes surfaces de maïs peuvent être dévastées en quelques nuits. Mais, dans le cas de compagnies de petite taille ou d'individus isolés, il arrive également que les dégâts soient plus progressifs, aucun cas de figure n'étant systématique.

D'**autres indices** peuvent être observés à l'intérieur des parcelles de maïs ou à proximité.

- Les empreintes.

Les pattes du sanglier laissent des empreintes en forme de trapèze. Les doigts postérieurs, appelés gardes, dessinent deux marques bien visibles derrière et de part et d'autre du pied. Chez les marçassins, ces marques sont très faibles, voire nulles.

L'empreinte du blaireau est large, étalée, à 5 doigts. Elle comporte les coussinets des doigts, le coussinet principal (talon) et les griffes bien développées. La patte postérieure recouvre partiellement la trace de l'antérieure.

- Les coulées.

Entre le terrier et le champ, sous les clôtures entourant la parcelle, mais aussi à l'intérieur de celle-ci, les allées et venues quotidiennes du mustélidé tracent au sol de véritables « coulées » caractéristiques.

- Les terriers

Le terrier du blaireau n'est jamais bien loin du maïs (maximum 1 à 1,5 km)... à moins que le terrassier ne creuse un terrier temporaire (dit « satellite ») à proximité, voire à l'intérieur de son « garde-manger ».

- Les excréments

Les « laissées » du sanglier ont l'aspect de petits « boudins » de 4 à 7 cm de diamètre. Le blaireau creuse des petits trous coniques appelés « latrines » dans lesquels il dépose ses excréments.

- Les poils sur les clôtures en barbelés (sanglier et blaireau).

La détection d'indices de présence plurispécifiques ne permet pas de conclure quant à la proportion des dégâts liés aux espèces concernées. Il faut pour cela, inventorier une portion significative de la parcelle et redoubler d'attention dans les zones présentant des dommages mélangés (ex. : trouée générée par le sanglier dans une zone qui comportait déjà des plants couchés par le blaireau).

Il n'est pas exclu que le mustélide et le suidé consomment des épis communs. L'identification est alors plus délicate mais cela ne concerne généralement qu'un nombre limité d'épis.

Enfin, il est utile de préciser que d'**autres espèces** apprécient le maïs. C'est notamment le cas des corvidés qui s'attaquent aux plants en bordure de champ ou de trouée. Les spathes apparaissent alors criblées de coups de bec... ce qui peut prêter à confusion avec des lacérations occasionnées par le blaireau, une fois ces plants se retrouvant couchés au sol.

Crédits photographiques

Toutes les photos sont de Jérôme Widar excepté :

- © Charles Vierset : p. 7 (1) ;
- © Vinciane Schockert : p. 9 (2), p. 23 (2), p. 24 (1-2), p. 26 (2), p. 32 (1-2) ;
- © Philippe Massit : p. 19 (1) ;
- © Wojciech Misiukiewicz : p. 22 (1) ;
- © Sébastien Crémer : p. 31 (2).

Les photographies sont numérotées par page (p.) du haut vers le bas.

Jérôme WIDAR, David KNODEN et Pierre LUXEN (1)
en collaboration avec Vinciane SCHOCKERT et Jessica DELANGRE (2)

1 : Fourrages Mieux asbl
Rue du Carmel, 1
6900 Marloie
www.fourragesmieux.be

2 : Unité de Zoogéographie – Université de Liège



Sanglier et blaireau : en présence de plusieurs variétés de maïs au sein de la même parcelle, la plus précoce sera attaquée en premier lieu





Blaireau : à l'aide de ses griffes, lacère les spathes de l'épi pour accéder aux grains de maïs.
Les lacérations démarrent de la base des spathes, elles sont fines et nombreuses





Blaireau : lorsque le maïs est mûr, des spathes peuvent s'ouvrir toutes seules et ne sont donc pas ou peu lacérées (concerne un nombre limité d'épis)





Blaireau : consomme les grains de maïs de façon méthodique et progressive, avec peu de gaspillage





Blaireau : lacérations des spathes et consommation des grains caractéristiques





Blaireau : ne consomme pas forcément tous les grains de l'épi, ni forcément sur tout le pourtour du rachis





Blaireau : plusieurs épis mangés intégralement et retrouvés au même endroit





Blaireau : une consommation intégrale des grains, ou presque, sans coups de dents dans le rachis et présentant des spathes lacérées (quand elles sont encore présentes), est caractéristique du mustélidé





Blaireau : creuse des « latrines » dans lesquelles il dépose ses excréments





Blaireau : ses allées et venues tracent au sol de véritables « coulées », sur les parcelles pour accéder au maïs, sous les clôtures ...





Blaireau : ... mais également à l'intérieur des parcelles de maïs



Blaireau : les terriers ne sont jamais bien loin (maximum 1 à 1,5 km des parcelles de maïs)



Blaireau : à moins que l'animal ne creuse un terrier temporaire (dit « satellite ») à proximité, voire à l'intérieur de la parcelle de maïs



Blaireau : gouttière caractéristique d'un terrier



Blaireau : les 5 doigts du terrassier sont munis de griffes puissantes



Blaireau : la patte postérieure pose partiellement sur la trace de l'antérieure



Sanglier : croque l'épi sur sa face supérieure par rapport au sol





Sanglier : épi croqué



Sanglier : les morsures des marcassins sont de plus petite taille que celles des adultes



Sanglier : dans certains cas, les « coups de dents » sont bien visibles





Sanglier : à moins que l'animal ne désolidarise l'épi de la tige et le croque dans sa gueule





Sanglier : la consommation des grains n'est jamais méthodique et l'animal gaspille généralement...



Sanglier : ... mais parfois il gaspille moins



Sanglier : comme avec le blaireau, les épis noirâtres attestent d'une consommation ancienne





Sanglier : là où elles ont été croquées, les spathes présentent un aspect « déchiré »





Sanglier : spathes croquées à l'aspect « déchiré »





Sanglier : spathes croquées à l'aspect « déchiré »



Sanglier : dans certains cas, l'aspect général des spathes peut faire penser à des lacérations de blaireau qui ne sont toutefois pas si caractéristiques



Sanglier : il arrive que le rachis soit entamé...



Sanglier : ... voire sectionné



Sanglier : restes de grains mastiqués (« mâchouilles »)



Sanglier : n'est pas vraiment un « délicat »



Sanglier : poils sur les clôtures en barbelés



Sanglier : les « laissées » ont l'aspect de petits boudins de 4 à 7 cm de diamètre



Sanglier : les doigts postérieurs, appelés « gardes », sont situés de part et d'autre du pied



Sanglier : les gardes des adultes impriment dans le sol des marques bien visibles



Sur certains épis, la responsabilité du dommage peut être délicate à déterminer. Celui-ci a probablement été consommé en premier lieu par le sanglier (coups de dents), ensuite par le blaireau (consommation méthodique)



Dégât de corvidé